



24 mars 2022

Bellefontaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

SOMMAIRE

- ➔ Girodgroup en quelques chiffres
- ➔ Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021
- ➔ Bilan et stratégie
- ➔ Perspectives
- ➔ Assemblée Générale Mixte
 - ➔ Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale ordinaire
 - ➔ Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

GIRODGROUP EN QUELQUES CHIFFRES

GIRODGROUP EN QUELQUES CHIFFRES

Données au 30/09/2021

3 Pôles d'activités

Signalisation France

Sociétés Spécialisées

Activités
Internationales

Chiffre d'Affaires

94,8 M€

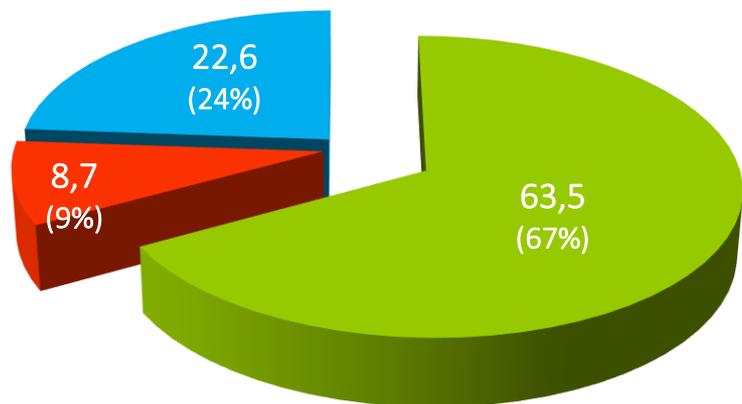
791

Collaborateurs

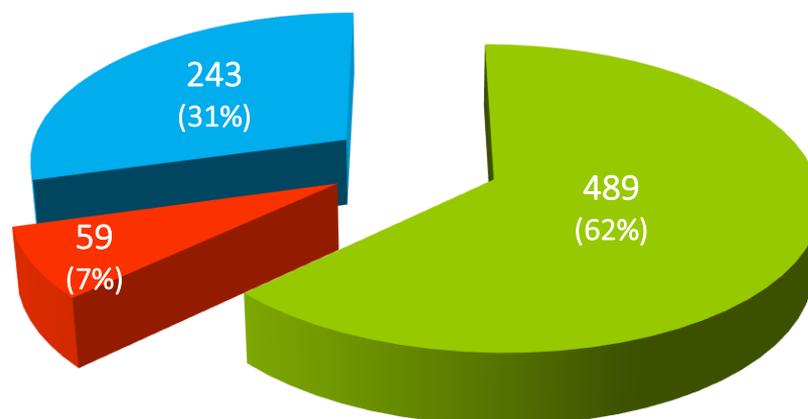
GIRODGROUP EN QUELQUES CHIFFRES

Effectif au 30/09/2021

Chiffre d'affaires consolidé



Nombre de collaborateurs



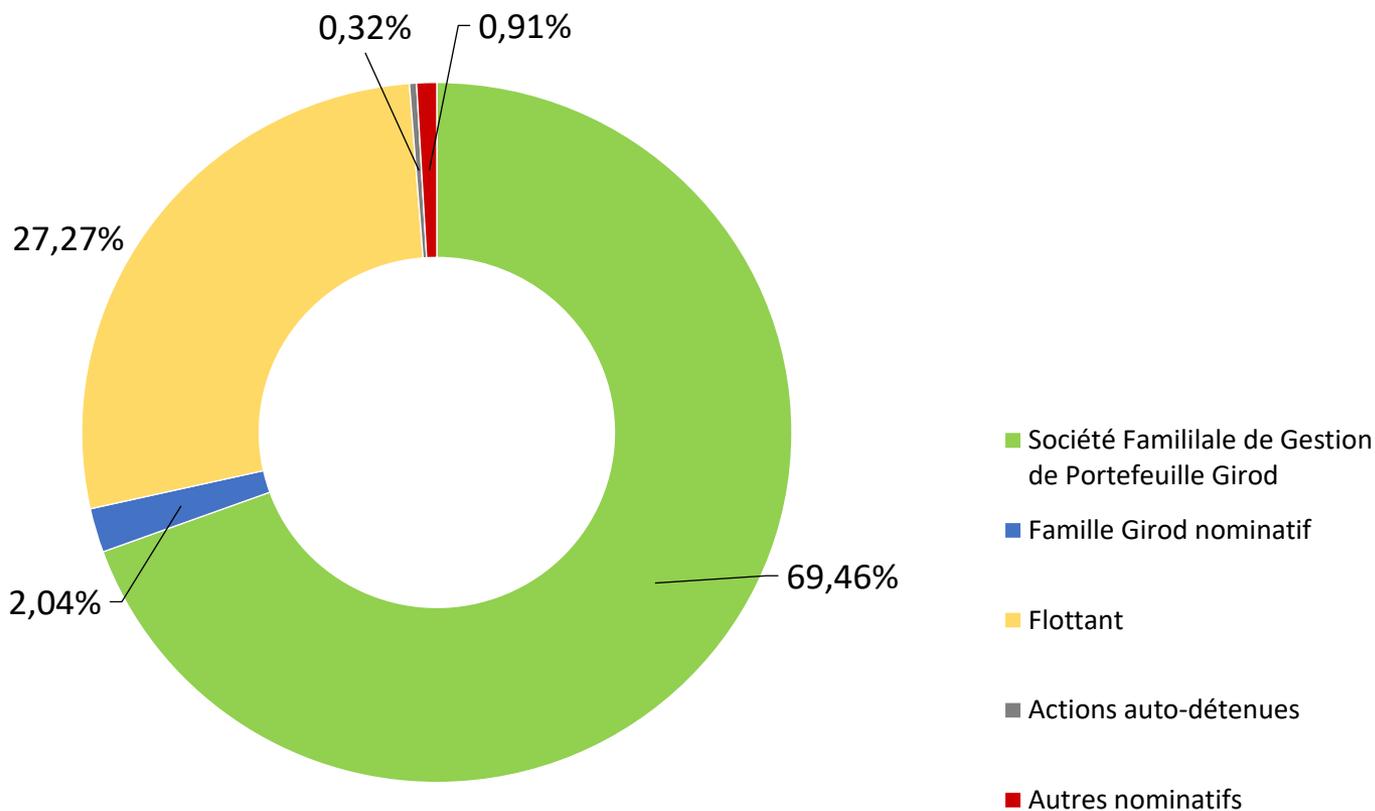
 Pôle Signalisation France

 Pôle Sociétés Spécialisées

 Pôle Activités Internationales

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT (AU 22/03/2022 APRÈS BOURSE)



RÉTROSPECTIVE GROUPE DE L'EXERCICE 2020/2021

Faits marquants de l'exercice 2020/2021

→ Groupe

- L'amélioration du Résultat Opérationnel Courant freinée par la crise des matières premières.

→ Signalisation France

- La hausse du prix des matières premières impacte fortement le dernier trimestre de l'exercice sur l'activité fourniture et ne permet pas au pôle Signalisation France d'atteindre un résultat positif.
- Une dépréciation des actifs de 2,6 M€ a été constatée.

→ Sociétés Spécialisées

- Un exercice de redémarrage.

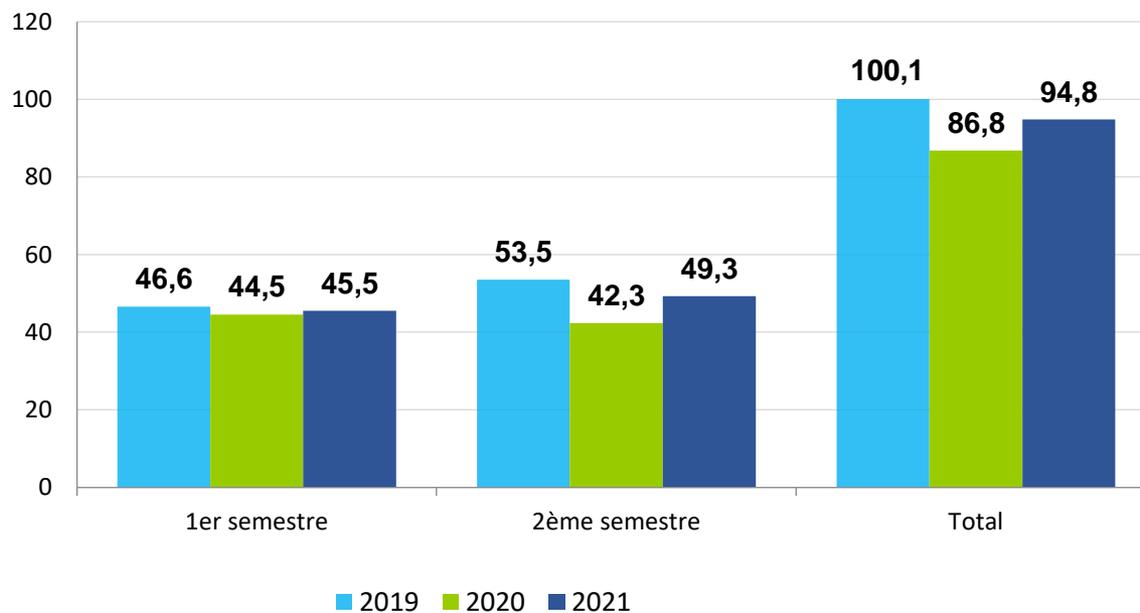
→ Activités Internationales

- Une bonne dynamique sur le pôle avec un Résultat Opérationnel Courant satisfaisant.

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES

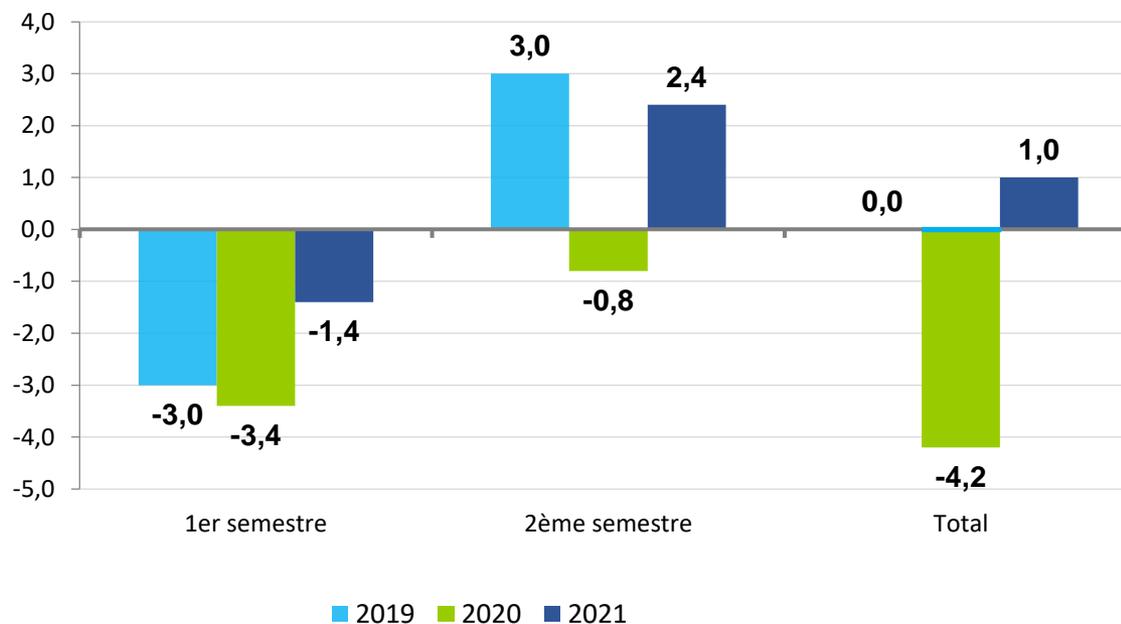
⇒ CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M€)



Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES

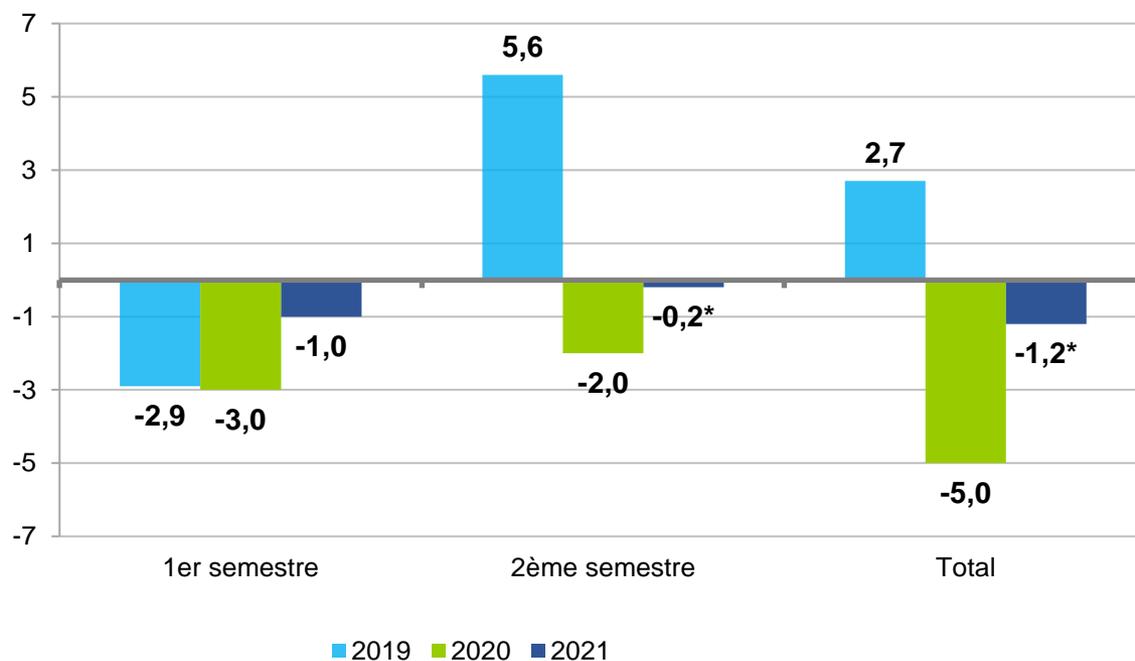
⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES

⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (EN M€)

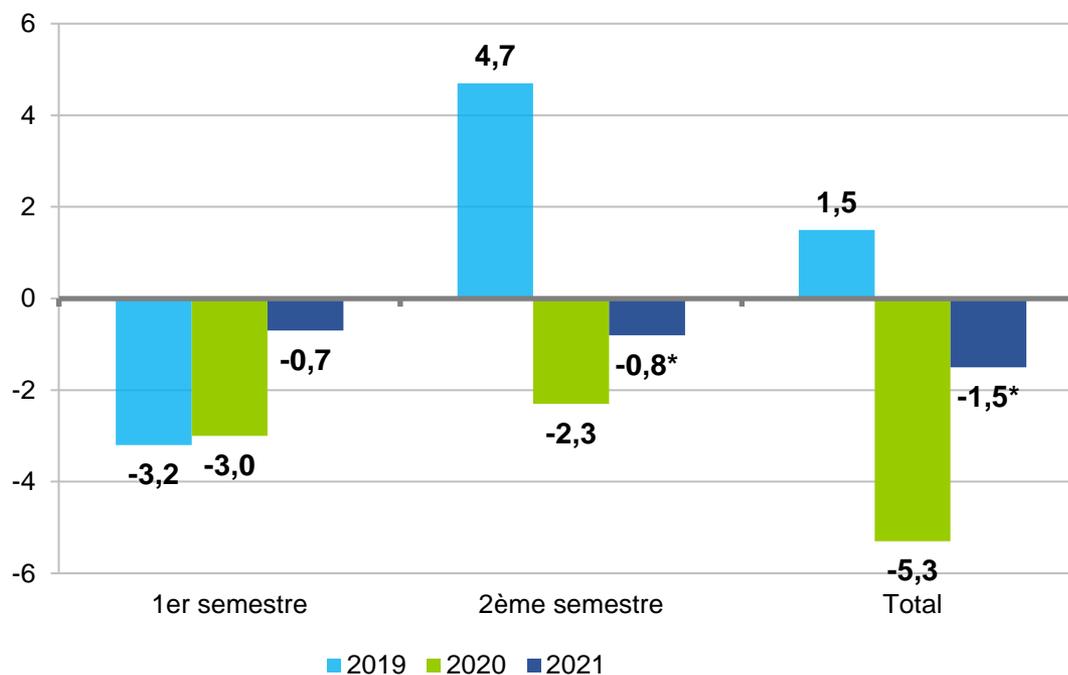


*Intégration de 2,6 M€ de dépréciation d'actifs du périmètre SIF

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES

⇒ RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (EN M€)



*Intégration de 2,6 M€ de dépréciation d'actifs du périmètre SIF

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

⇒ EVOLUTION DU RÉSULTAT (EN M€)

	30/09/2020	%	30/09/2021	%	Ecart
CA	86,8		94,8		8,0
Production stockée et immobilisée	0,4		0,0		-0,4
Production de l'exercice	87,2	100,0%	94,8	100,0%	7,6
Consommation matières, sous traitance, +/- variation des stocks	29,2	33,5%	31,1	32,8%	1,9
Charges de personnel	31,8	36,4%	33,0	34,8%	1,2
Autres charges	24,5	28,1%	24,5	25,8%	0,0
Excédent Brut d'Exploitation	1,7	1,9%	6,2	6,6%	4,5
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5,8	6,7%	5,2	5,5%	-0,6
Résultat Opérationnel Courant	-4,2	-4,8%	1,0	1,1%	5,2
Résultat Opérationnel	-5,0	-5,7%	-1,2	-1,3%	3,8
Résultat net part du groupe	-5,3	-6,1%	-1,5	-1,6%	3,8

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

⇒ ÉVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Actif en M€	30/09/2020	30/09/2021	Ecart
Goodwill	4,9	4,9	0,0
Immobilisations incorporelles	1,9	3,9	2,0
Immobilisations corporelles	27,9	24,7	-3,2
Droits d'utilisation	5,1	5,9	0,8
Autres Actifs non courants	2	3,7	1,7
Actifs non courants	41,8	43,1	1,3
Stocks	13,9	16,0	2,1
Clients	24,3	22,9	-1,4
Autres actifs courants	5,5	5,2	-0,3
<i>dont CICE</i>	2,6	1,7	-0,9
Trésorerie	7,3	4,4	-2,9
Actifs courants	51,1	48,5	-2,6
Actifs destinés à être cédés	0	0	0,0
Total actifs	92,9	91,6	-1,3

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

⇒ EVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Passif en M€	30/09/2020	30/09/2021	Ecart
Capitaux propres consolidés	56,7	54,9	-1,8
Dettes financières non courantes	6,6	6,7	0,1
Provisions non courantes	0,2	0,4	0,2
Dettes de location	3,7	4,1	0,4
Autres Passifs non courants	3,3	3,4	0,1
Passifs non courants	13,8	14,6	0,8
Dettes financières courantes	5,1	4,3	-0,8
Provisions courantes	1	0,9	-0,1
Fournisseurs	8,5	8,5	0,0
Dettes de location	1,5	1,7	0,2
Autres passifs courants	6,3	6,7	0,4
Passifs courants	22,4	22,1	-0,3
Total capitaux propres et passifs	92,9	91,6	-1,3

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

⇒ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (EN M€)

	30/09/2020	30/09/2021
Capacité d'autofinancement	0,6	5,8
Variation du BFR	7,1	-1,7
Impôt sur le résultat payé	-0,4	-0,2
Flux de trésorerie en provenance des activités opérationnelles	7,3	3,9
Acquisitions nettes d'immobilisations	-5,7	-3,9
Acquisitions et cessions de filiales	0,0	-0,2
Autres	0,6	0,1
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement	-5,2	-4,0
Variation des emprunts	-0,1	-2,2
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0,0	0,0
Autres	-0,3	-0,3
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement	-0,4	-2,5
Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie	1,7	-2,7

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

⇒ VARIATION DU BFR (EN M€)

	30/09/2020	30/09/2021
Variation des stocks	1,4	-2,1
Variation des créances clients	5,7	0,4
Variation des dettes fournisseurs	-0,9	0,0
Variation du BFR « d'Exploitation »	6,2	-1,7
Variation des autres créances et dettes	0,9	0,0
<i>dont CICE</i>	<i>1,1</i>	<i>0,9</i>
Variation du BFR	7,1	-1,7

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS

⇒ ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE (EN M€)

	30/09/2020	30/09/2021
Dettes brute à l'ouverture	12,5	11,7
Remboursement	-3,1	-3,5
Souscription	3,5	2,8
Reclassement en dettes de locations	-1,2	0,0
Dettes brute fin d'exercice	11,7	11,0
Dettes de locations	5,1	5,8
Disponibilités	7,3	4,4
Dettes nettes à la clôture	9,5	12,4
Fonds propres	56,7	54,9
Endettement net / Fonds propres	16,8%	22,6%

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS

⇒ ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE (EN M€)

Endettement net / EBITDA	30/09/2020	30/09/2021
Dettes financières courantes et non courantes	11,7	11,0
Dettes de location courantes et non courantes IFRS 16	5,1	5,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-7,3	-4,3
Endettement net global	9,5	12,4
ROC	-4,2	1,0
Dotation et reprise amort et prov	5,8	5,2
<i>EBITDA calculé</i>	1,6	6,2
<i>Endettement financier / EBITDA</i>	5,97	2,01

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES SOCIAUX

⇒ EVOLUTION DU RÉSULTAT (EN M€)

	30/09/2020	%	30/09/2021	%
Chiffre d'affaires	37,4		42,7	
Production stockée et immobilisée	1,1		1,1	
Production de l'exercice	38,5	100,0%	43,8	100,0%
Consommation matières, sous traitance, +/- variation des stocks	16,2	42,1%	19,2	43,9%
Charges de personnel	9,9	25,7%	10,5	24,0%
Autres charges	9,9	25,7%	11,4	26,0%
Excédent Brut d'Exploitation	2,5	6,5%	2,7	6,2%
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1,9	4,9%	2,3	5,3%
Résultat d'exploitation	0,6	1,6%	0,8	1,8%
Résultat financier	-5,2	-13,5%	-2,1	-4,8%
Résultat courant	-4,6	-11,9%	-1,3	-3,0%
Résultat exceptionnel	0,9	2,3%	1,3	3,0%
Résultat net de l'exercice	-3,8	-9,9%	0,0	0,0%

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES SOCIAUX

⇒ EVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Actif en M€	30/09/2020	30/09/2021	Ecart
Immobilisations incorporelles	1,5	3,6	2,1
Immobilisations corporelles	15,5	14,8	-0,7
Immobilisations financières	17,1	18,3	1,2
Actifs immobilisé	34,1	36,7	2,6
Stocks	6,4	7,4	1,0
Créances clients	8,1	8,7	0,6
Autres créances	16,3	13,1	-3,2
Disponibilités	5,3	1,8	-3,5
Actifs circulant	36,1	31,6	-4,5
Total actif	70,2	68,3	-1,9

Rétrospective Groupe de l'exercice 2020/2021

COMPTES SOCIAUX

⇒ ÉVOLUTION DU BILAN (EN M€)

Passif en M€	30/09/2020	30/09/2021	Ecart
Capitaux propres	55,7	53,6	-2,1
Provisions	0,2	0,5	0,3
Dettes financières	7,0	6,1	-0,9
Dettes fournisseurs	4,8	5,4	0,7
Autres dettes	2,6	2,7	0,2
Dettes	14,3	14,3	0,0
Total passif	70,2	68,4	-1,8

BILAN ET STRATÉGIE

BILAN ET STRATÉGIE

→ STRATEGIE RSE

La stratégie RSE est pilotée par le Comité RSE.

Le Comité d'audit, composé de deux administrateurs indépendants, a désormais des attributions en matière de RSE. Il est chargé :

- ⇒ d'étudier et faire des recommandations afin de structurer la politique RSE,
- ⇒ de conseiller la direction à propos des objectifs RSE,
- ⇒ d'examiner l'efficacité de l'identification et de la gestion des enjeux liés à la RSE,
- ⇒ d'examiner les répercussions de la politique RSE sur les décisions d'affaires importantes et faire des recommandations.

BILAN ET STRATÉGIE

→ STRATEGIE RSE

Dans le cadre de notre stratégie, nous avons également redéfini les valeurs du groupe.

→ EXPERTISE & INNOVATION

Acteur historique de la signalisation, la qualité de nos produits, basée sur un savoir-faire familial et l'innovation restent notre ADN pour offrir à nos clients des produits et services pertinents, en phase avec les besoins de la route et de la ville de demain.

BILAN ET STRATÉGIE

→ STRATEGIE RSE

→ ENGAGEMENT & RESPONSABILITE

Nous inscrivons la responsabilité sociale et environnementale au cœur de notre stratégie en agissant concrètement sur une offre de produits et services éco-conçus, en intégrant toujours plus le développement durable à notre activité avec, pour objectif, d'apporter un haut niveau de satisfaction à nos clients et garantir à nos collaborateurs sécurité et la qualité de vie au travail.

→ PROXIMITE & ECOUTE

Nous privilégions des valeurs humaines basées sur la simplicité des échanges, la bienveillance et le partage des compétences. Nous sommes à l'écoute de nos clients, nos collaborateurs, et de toutes nos parties prenantes pour construire des relations de confiance à long terme.

BILAN ET STRATÉGIE

→ STRATEGIE RSE

Les principaux enjeux et indicateurs

ENJEUX

INDICATEURS

PÉRIMÈTRE

OBJECTIFS

ENVIRONNEMENTAL : MINIMISER NOTRE IMPACT SUR LA PLANÈTE



Maîtrise et valorisation
des déchets

Taux de déchets revalorisés

Signalisation France

→ en cours de définition

Maîtrise de la
consommation d'énergie

Ratio kwh/Chiffres
d'affaires fournitures

Signaux Girod S.A

→ maintien sous le seuil de 0,23

BILAN ET STRATÉGIE

→ STRATEGIE RSE

ENJEUX

INDICATEURS

PÉRIMÈTRE

OBJECTIFS

SOCIAL : VALORISER LE CAPITAL HUMAIN



Promouvoir l'égalité femmes/hommes	<ul style="list-style-type: none"> - Ecart de rémunération entre hommes et femmes - Pourcentage de femmes et d'hommes formés 	<ul style="list-style-type: none"> Signaux Girod S.A Signalisation France et Atech 	<ul style="list-style-type: none"> écart inférieur ou égal à 8% dans un délai de 3 ans fourchette minimale de 40/60% à la clôture de chaque exercice pour les formations non obligatoires
Renforcer l'inclusion de travailleurs en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> Taux d'emploi des travailleurs handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> Signalisation France et Atech 	<ul style="list-style-type: none"> 6% dans 2 ans
Protéger et assurer la santé et la sécurité des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de fréquence des accidents de travail - Taux de gravité des accidents de travail 	<ul style="list-style-type: none"> Ensemble du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> en cours de définition
Développer l'attractivité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - Turn over - Taux d'absentéisme 	<ul style="list-style-type: none"> Signalisation France Ensemble du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> maintien sous le seuil de 20% maintien sous le seuil de 5%
Garantir le développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'heures de formation et de salariés formés 	<ul style="list-style-type: none"> Ensemble du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> minimum 50% de l'effectif formé chaque année

BILAN ET STRATÉGIE

→ STRATEGIE RSE

ENJEUX

INDICATEURS

PÉRIMÈTRE

SOCIÉTAL : ÊTRE UN PARTENAIRE RESPONSABLE



Prévenir toute forme
de corruption



Pourcentage du personnel
occupant des postes à
risque formé
(indice en cours de construction)



Signalisation France

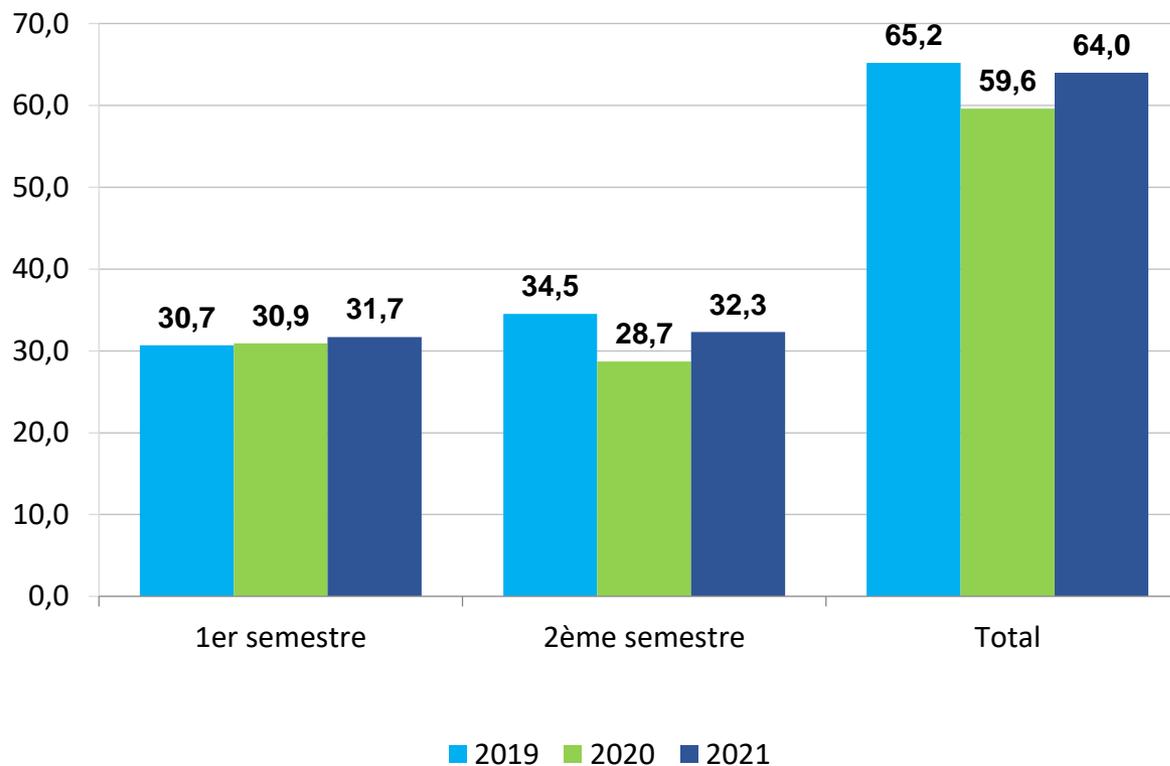
BILAN ET STRATÉGIE

Le pôle Signalisation France

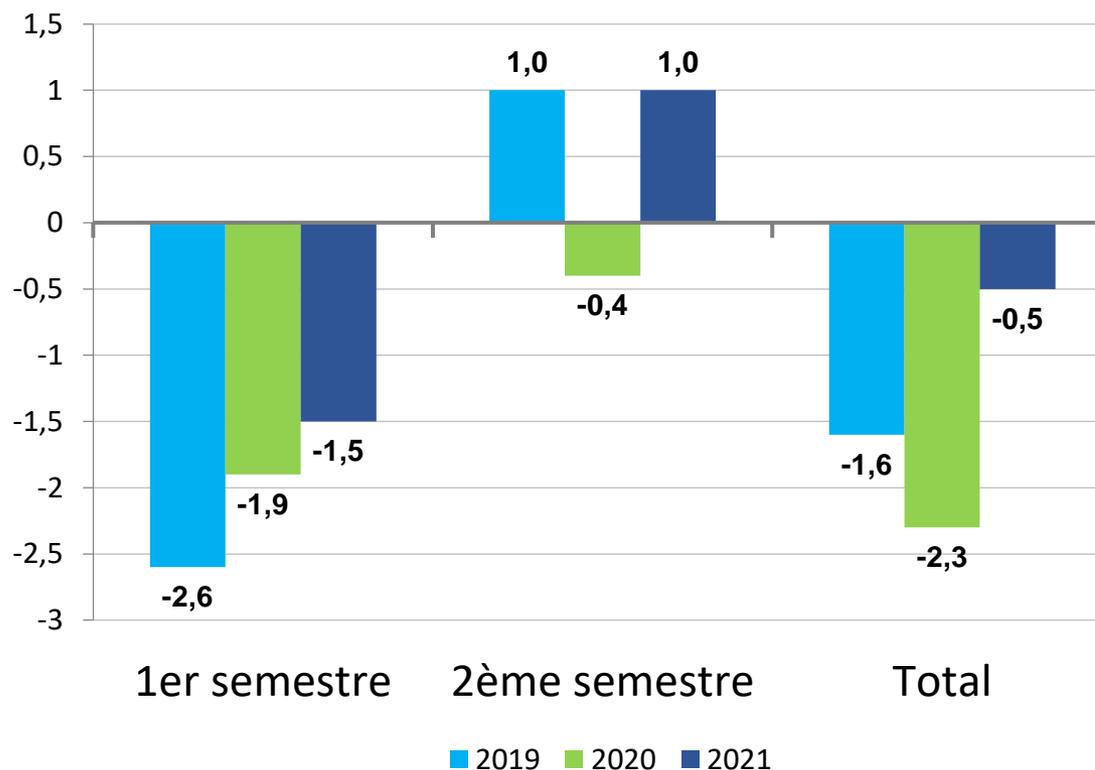
489 collaborateurs
(effectifs au 30/09/2021)



⇒ CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M€ / AVEC INTER SECTEURS)

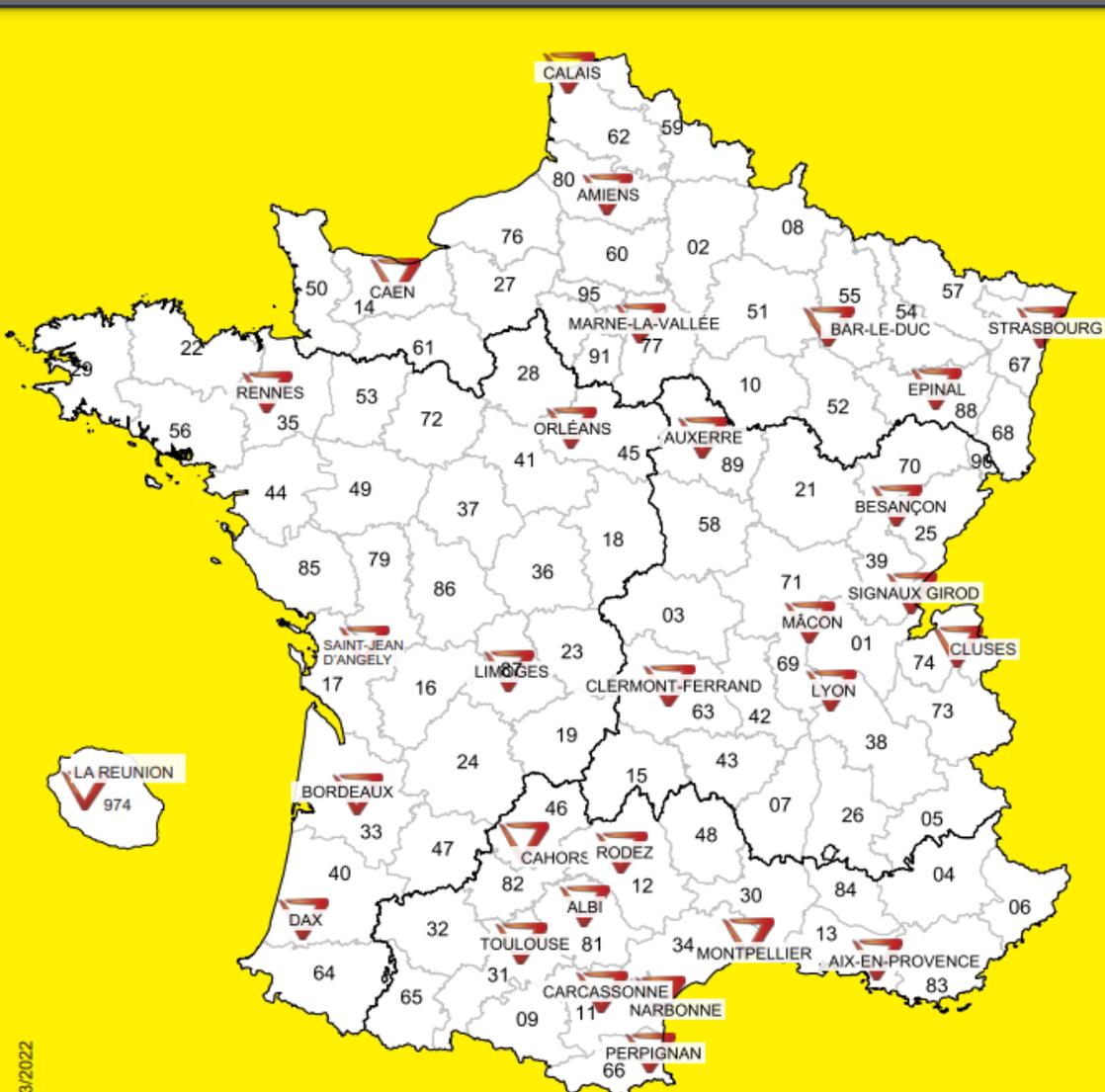


⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



LE PÔLE SIGNALISATION FRANCE

Bilan et stratégie



Une usine de production

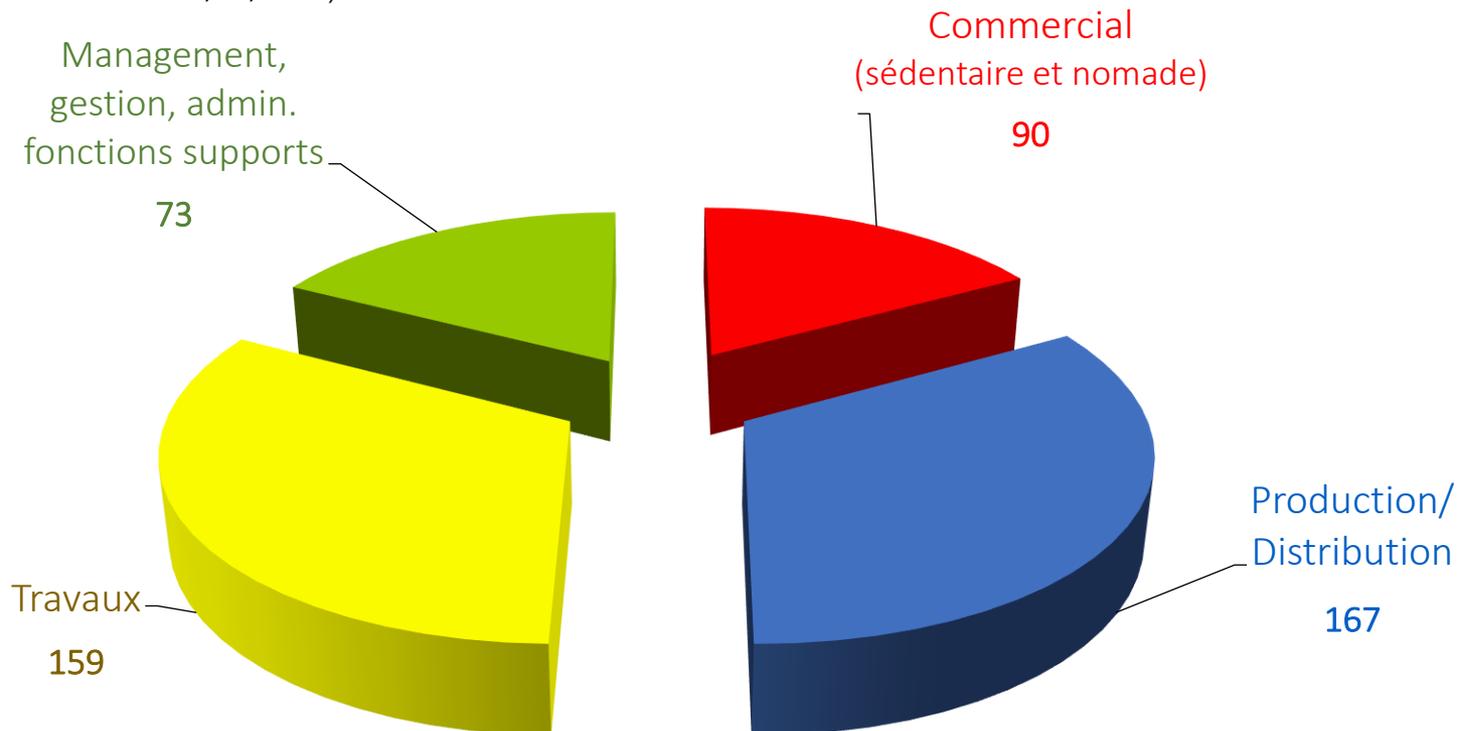
Une offre globale de 150000 produits

Un réseau de 29 agences de proximité

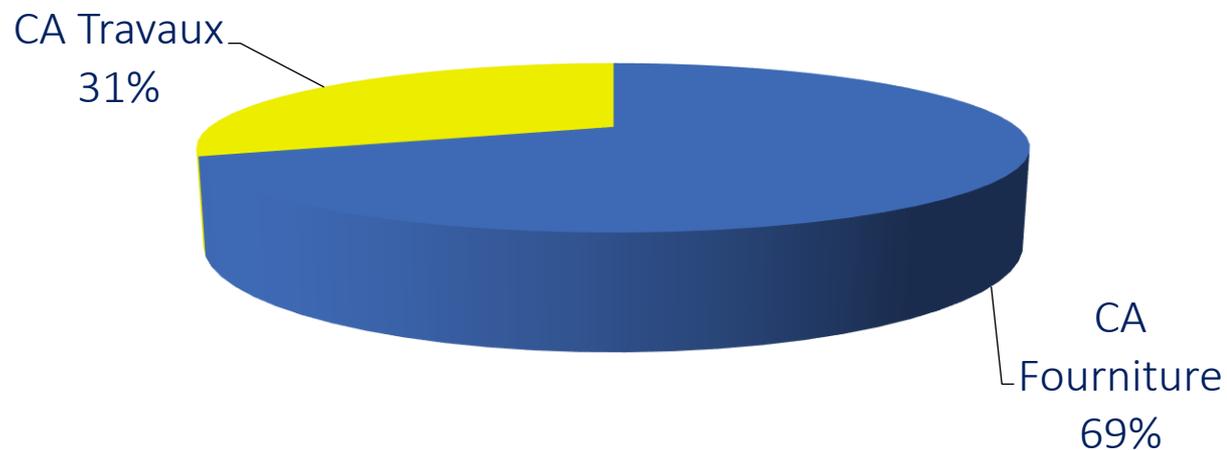
Assurant les services de pose, marquage, maintenance, balisage et location

NOS COLLABORATEURS

(nombre de contrats de travail au 30/09/2021)



Chiffre d'affaires par activité Exercice 2020/2021



LE MARCHE FRANCAIS DE LA SIGNALISATION

→ Un marché toujours très concurrentiel

Une clientèle majoritairement publique dont les appels d'offres tirent en permanence les prix vers le bas.

En Signalisation Verticale, 8 acteurs majeurs de la signalisation

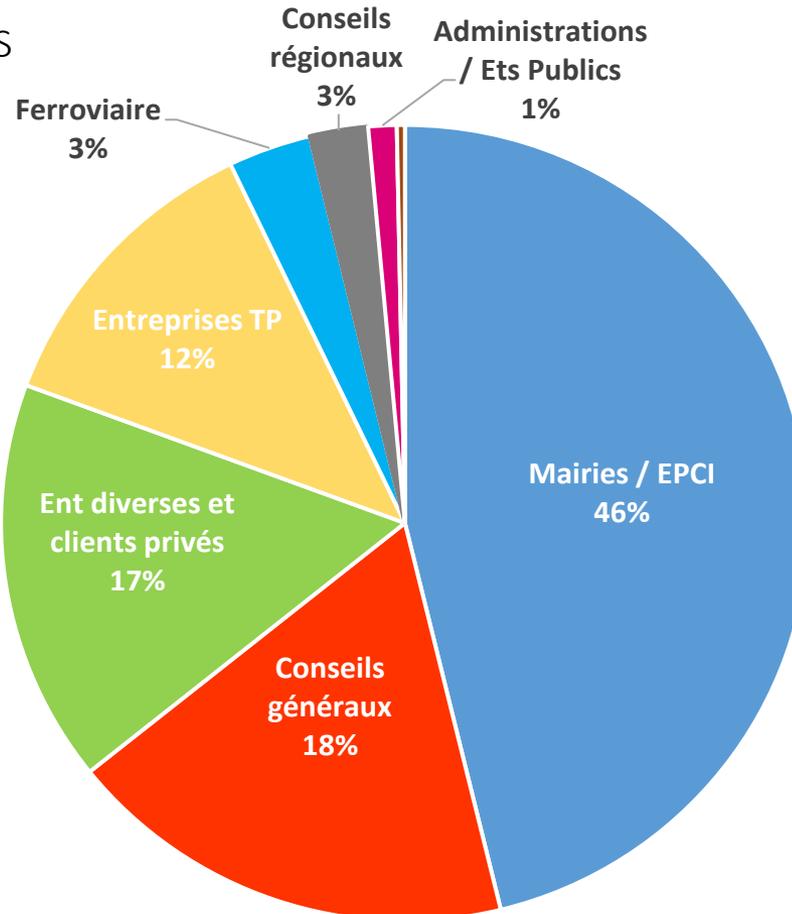
- ⇒ Lacroix City
- ⇒ Isosign
- ⇒ Nadia
- ⇒ SES Nouvelle
(Groupe Aximum/Colas/Bouygues)
- ⇒ Signature Vertical & Mobility Solutions
(Groupe Signature/Eurovia/Vinci)
- ⇒ Bourgogne Franche Comté Signaux
- ⇒ Sud Ouest Signalisation
- ⇒ Nord Signalisation

En Signalisation Horizontale, un marché du marquage très atomisé, avec des majors tels que Signature, Aximum, Hélios et une multitude de TPE et PME.

NOS CLIENTS (11 901 clients actifs)

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Au 30/09/2021



Notre
positionnement

- Un modèle de fabricant et installateur
- Un réseau d'agences de services de proximité

Nos forces

- Notre image de marque et la confiance de nos clients
- La qualité reconnue de nos produits
- Un outil industriel performant

Nos axes
d'améliorations

- Un système d'information obsolète (ERP), en cours de renouvellement
- La rentabilité des travaux et de nos agences
- Le développement de l'activité Fourniture

NOS ACTIONS : AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE PAR LE SYSTÈME D'INFORMATION

Renouvellement de l'ERP

→ Démarche liée à l'évolution technologique

- Déploiement en bing bang : le go live aura lieu le 1^{er} avril 2023

Du retard pris compte tenu de la complexité liée à la taille de notre base de données d'articles.

NOS ACTIONS : AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

Projet Performance 22

Selon deux axes stratégiques

⇒ Amélioration de la performance de l'activité Travaux

- Optimisation du pilotage opérationnel des agences

⇒ Développement de l'activité Fourniture

- Développement et optimisation de nos produits
- Développement de nos outils marketing
- Amélioration du pilotage commercial

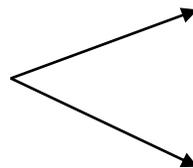
BILAN ET STRATÉGIE

Stratégie de développement de l'offre

- ✓ **Renouvellement et optimisation de nos gammes de produits**
Objectif : gagner en positionnement concurrentiel

- ✓ **Création de produits innovants différenciants**
Objectif : développer des produits et services à plus forte valeur ajoutée

2 courants porteurs



La « route de demain »

Véhicule automatisé / Gestion des flux / Smart city

Le « Monde d'après »

Boom du vélo / Nature en ville / Environnement

Des produits plus compétitifs !

Bilan et stratégie

OPTIMISATION DES PRODUITS DE SIGNALISATION EN ALUMINIUM

Réduction de l'épaisseur d'aluminium de 18/10^{ème} à 15/10^{ème}

à performances CE identiques en termes de résistance mécanique.

+ économique

- Coût de revient
- Coût de transport

+ écologique

- Plus léger donc meilleur impact environnemental

+ concurrentiel

- Meilleur positionnement



Des produits plus compétitifs !

Bilan et stratégie

OPTIMISATION DES PRODUITS DE SIGNALISATION EN ALUMINIUM

Nouvelle conception

Augmentation des performances CE en termes de résistance mécanique.

AP sur mât :

Certification WL3/PL2/SP2 -> **WL5/PL3/SP2**

AP sur supports :

Certification W6/PL2/SP2 -> **WL8/PL4/SP2**

Gamme Combette

Certification WL5/PL3 -> **WL9/PL4**

+ écologique

- Meilleure durabilité

+ concurrentiel

- Meilleur positionnement



Des produits plus compétitifs !

Bilan et stratégie

OPTIMISATION DES PRODUITS DE SIGNALISATION

Nouvelle conception

+ écologique

- Meilleur impact environnemental grâce à un fournisseur situé à moins de 100 kilomètres de l'usine versus des importations depuis le Portugal.

+ esthétique

- Différenciation concurrentielle

+ économique

- Meilleure marge

Nouveauté

Avant



→ Sécurisation de route inondable la voie : détection de crue



Problème : route inondable

Solution : installation de signalisation renforcée autonome avec capteurs dans la rivière pour mesurer le niveau d'eau et alerte au gestionnaire de la route par 4G.

→ Sécurisation des piétons



Problème : mise en danger d'enfants devant traverser une route départementale pour prendre le bus scolaire.

Solution : installation de signalisation renforcée autonome avec radar de gabarit de véhicules et programmation selon horaires scolaires.

→ Sécurisation d'une voie verte



Problème : voie verte traversant une route à forte circulation.

Solution : installation de signalisation renforcée autonome avertissant les automobilistes de leur approche afin qu'ils puissent traverser en sécurité. 45



Objectifs
exercice 20/21

- Chiffre d'affaires*
entre **66 M€** et **70 M€**

- Résultat Opérationnel Courant
entre **0 M€** et **+1 M€**

Réalisé exercice
20/21

- Chiffre d'affaires*
64 M€

- Résultat Opérationnel Courant
-0,5 M€

Objectifs
exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
entre **61 M€** et **65,5 M€**

- Résultat Opérationnel Courant
entre **-1,5 M€** et **0 M€**

*Chiffres d'affaires avec intersecteurs

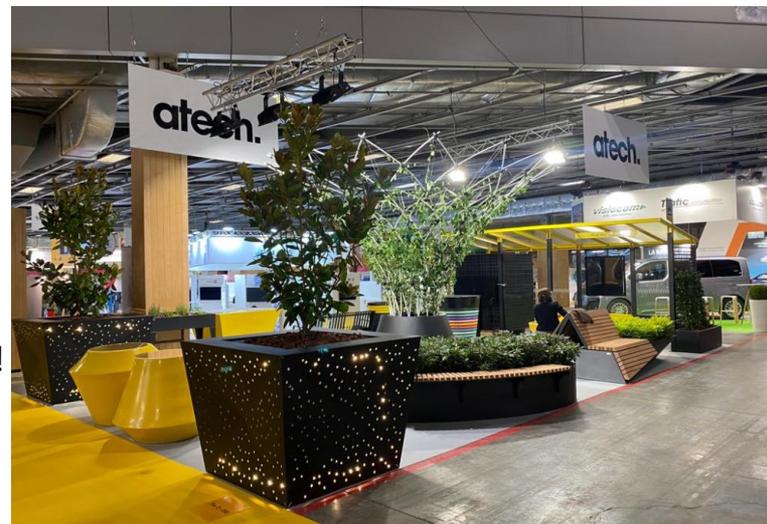
BILAN ET STRATÉGIE

Le pôle Sociétés spécialisées

62 collaborateurs
(effectifs au 30/09/2021)

ATECH... EXPERT DU MOBILIER VEGETALISE

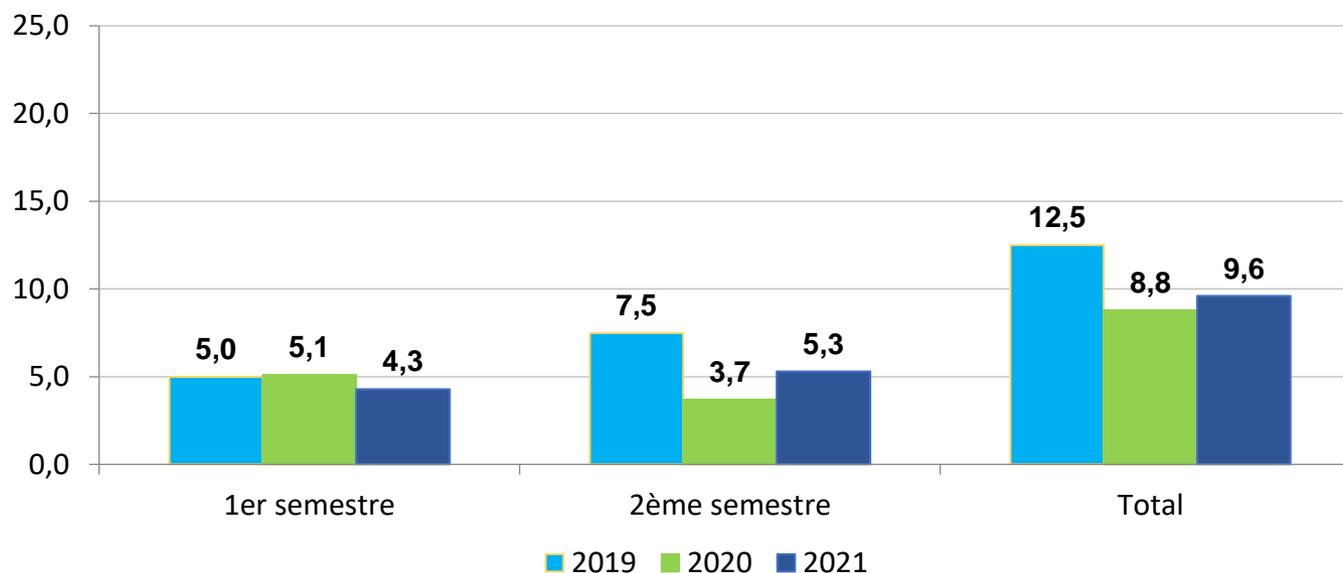
Du produit standard au mobilier de fleurissement sur-
mesure, un savoir-faire qui sait s'adapter à chaque envie !



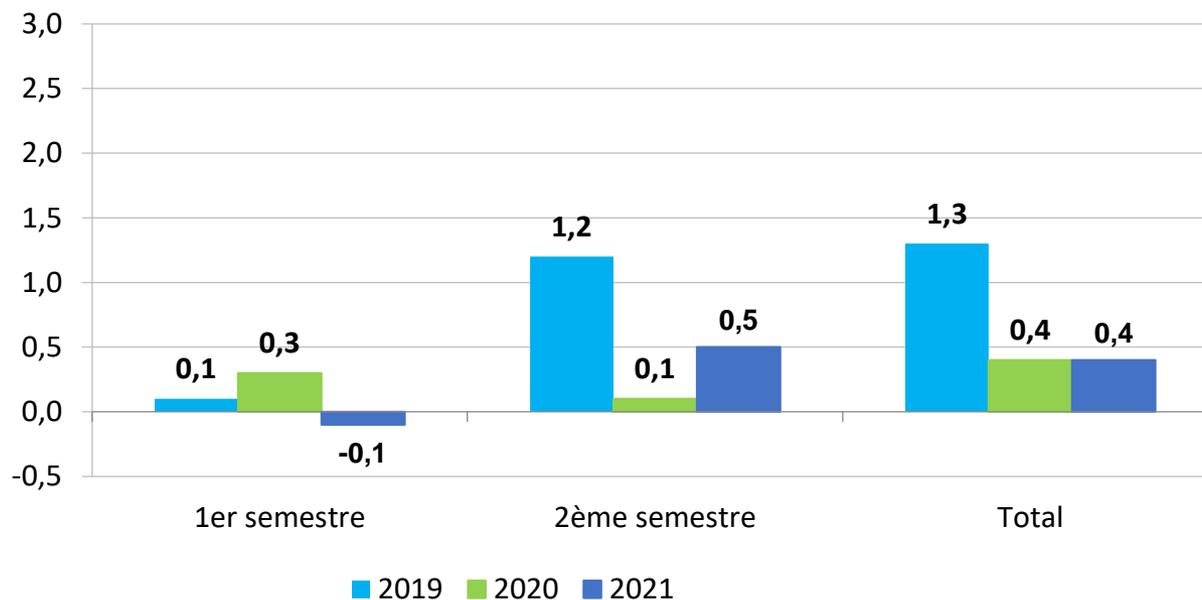
CONCEPTURBAIN... CREATEUR DE MOBILIER URBAIN HAUT DE GAMME

Participer à l'amélioration des écosystèmes
urbains en alliant performance durable et
esthétique contemporaine.

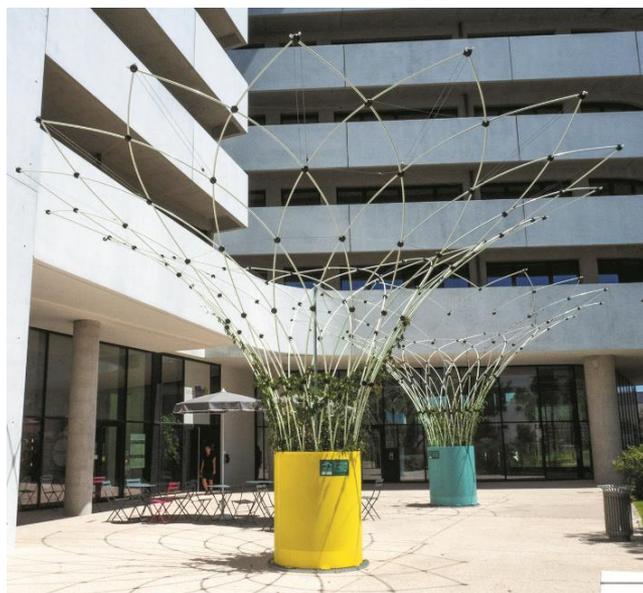
⇒ CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M€ / AVEC INTERSECTEUR)



⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



NOTRE STRATÉGIE



ATECH

Développement de l'activité suite à la mise en place du nouvel outil de production.

CONCEPT URBAIN

Recherche de nouvelles niches .



Objectifs
exercice 20/21

- Chiffre d'affaires*
entre **9,0 M€** et **10,5 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,5 M€** et **+0,8 M€**

Réalisé exercice
20/21

- Chiffre d'affaires*
9,6 M€
- Résultat Opérationnel Courant
+0,4 M€

Objectifs
exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
entre **10,5 M€** et **12 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,5 M€** et **+0,8 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter secteurs*

Le pôle Activités Internationales

240 collaborateurs
(effectifs au 30/09/2021)

10 filiales dont 8 produisent pour
leur propre marché national

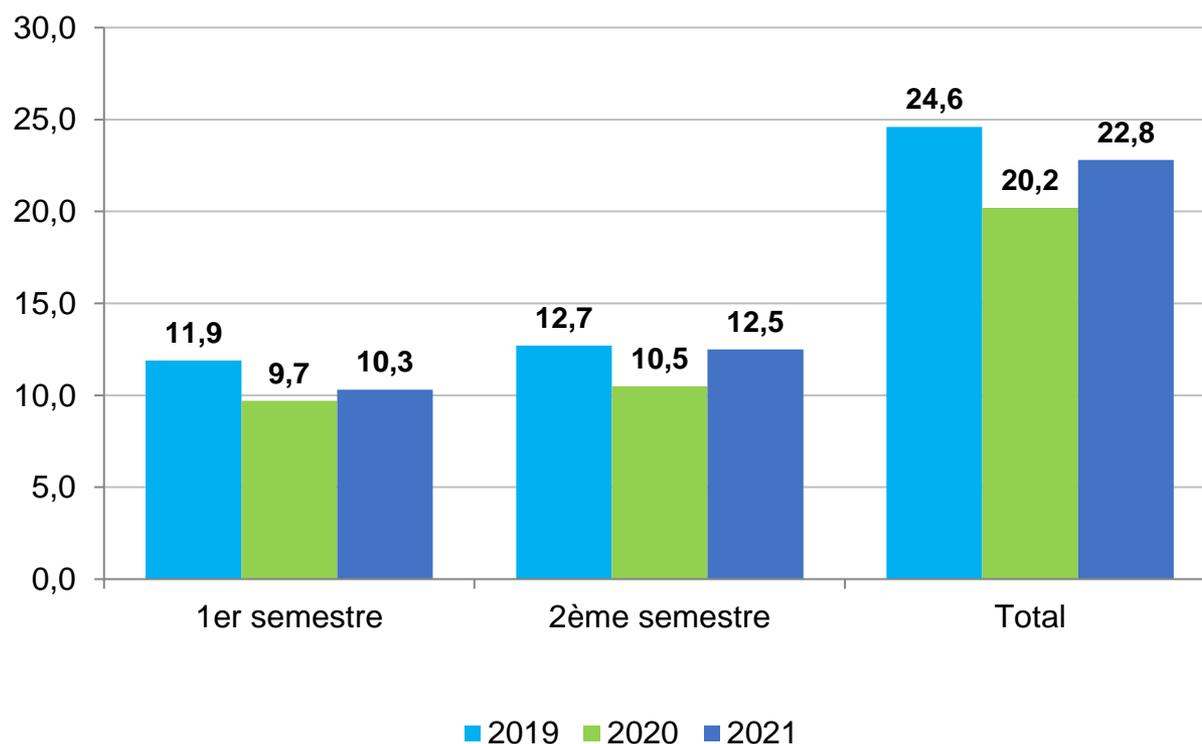


LE PÔLE ACTIVITÉS INTERNATIONALES

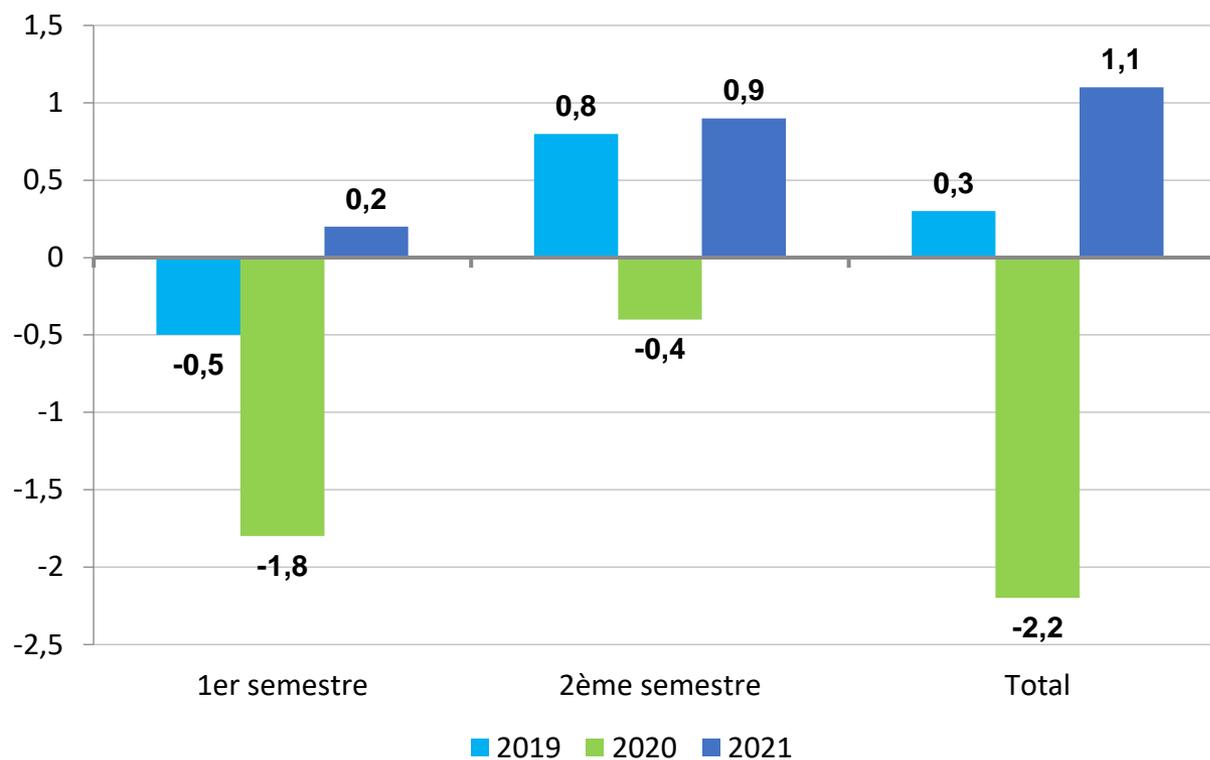
Bilan et stratégie



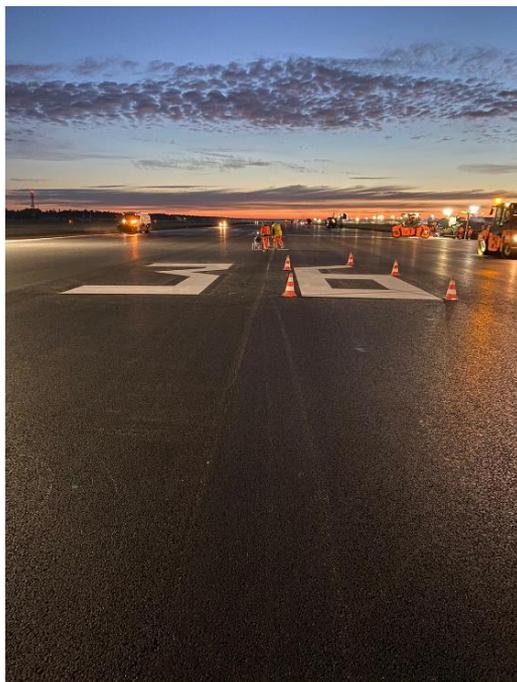
⇒ CHIFFRE D'AFFAIRES (EN M€ / AVEC INTERSECTEUR)



⇒ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (EN M€)



NOTRE STRATÉGIE



Marquage aéroport - Roumanie



Sol écologique - Espagne

Stratégie basée sur 3 axes :

- Développement de certaines filiales, notamment le Maroc
- Développement dans de nouveaux pays, de nouveaux services
- Consolidation des autres filiales

Avec comme double objectif d'augmenter le chiffre d'affaires du pôle et d'améliorer sa rentabilité.

Objectifs
exercice 20/21

- Chiffre d'affaires*
entre **20 M€** et **22 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,5 M€** et **+0,9 M€**

Réalisé exercice
20/21

- Chiffre d'affaires*
22,8 M€
- Résultat Opérationnel Courant
+1,1 M€

Objectifs
exercice 21/22

- Chiffre d'affaires*
entre **23 M€** et **25 M€**
- Résultat Opérationnel Courant
entre **+0,6 M€** et **+1,1 M€**

**Chiffres d'affaires avec inter secteurs*

PERSPECTIVES GROUPE 2021/2022

Perspectives Groupe 2021/2022

Objectifs exercice 20/21

- Chiffre d'affaires entre **94 M€** et **99,5 M€**
- Résultat Opérationnel Courant entre **+1 M€** et **+2,2 M€**

Réalisé exercice 20/21

- Chiffre d'affaires **94,8 M€**
- Résultat Opérationnel Courant - **+1 M€**

Objectifs exercice 21/22

- Chiffre d'affaires entre **95 M€** et **99 M€**
- Résultat Opérationnel Courant entre **-0,4 M€** et **+1 M€**

Perspectives Groupe 2021/2022

⇒ BUDGETS D'INVESTISSEMENT (EN M€) 2021/2022

Estimation chiffres consolidés (M€)	Signalisation France	Sociétés Spécialisées	Activités Internationales	Consolidé
Investissements « courants »	1,5	0,4	1,2	3,1
Investissements « exceptionnels »				
SAP	1,1			1,1
Total Investissements	2,6	0,4	1,2	4,2
<i>Dot. Amortissements ex 2020-2021*</i> <i>*hors droits d'utilisation d'actifs (IFRS 16)</i>	2,7	0,2	0,7	3,6

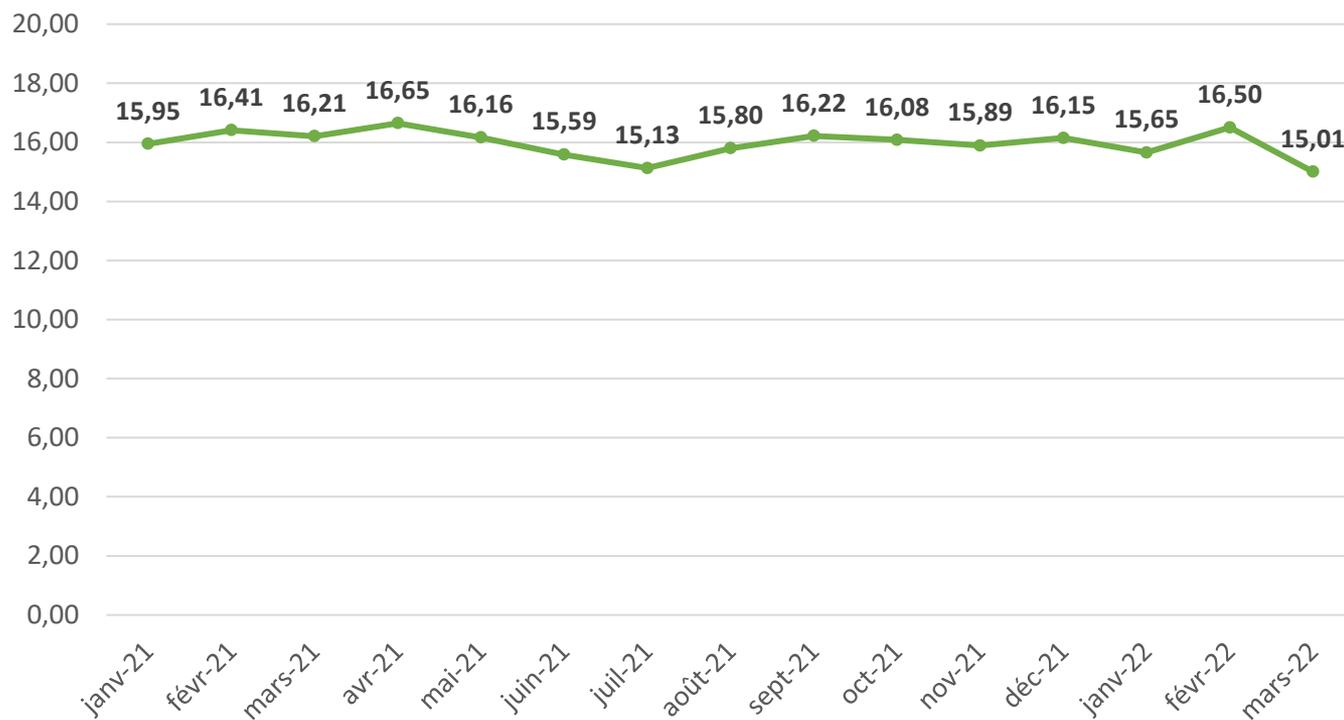
Perspectives Groupe 2021/2022

⇒ PRÉVISIONNEL DE TRÉSORERIE 2021-2022 (EN M€)

	Budget 2020/2021	Réalisé 2020/2021	Budget 2021/2022
CAF	~ 5,7	+5,8	+5,2
Investissements	-7,5	-5,0	-4,2
Emprunts (+ crédits-bails)	+5,4	+2,8	+3,9
Remboursements	-3,8	-5,0	-4,3
Cessions d'immobilisations	+1,0	+1,2	+1,4
CICE	+0,9	+0,9	+1,0
Variation BFR hors CICE		-2,6	
Autres variations		-0,8	
Total	+1,7	-2,7	+3,0

Perspectives Groupe 2021/2022

⇒ COURS MOYEN DE L'ACTION SIGNAUX GIROD (EN €)



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

COMPOSITION DU BUREAU

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapport de gestion sur les comptes sociaux et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non-déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et décision à cet égard,
- Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux établie par le Conseil d'administration,

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation des éléments fixes, variables et sur objectifs composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Monsieur Claude GIROD, Président Directeur Général au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Approbation des éléments fixes et variables et composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Madame Jacqueline GIROD, Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2021,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, et sur objectifs composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2021/2022,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à la Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice 2021/2022,

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'administration de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L.22-10-62 et suivants du Code de commerce,
- Questions diverses,

Ordre du jour

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

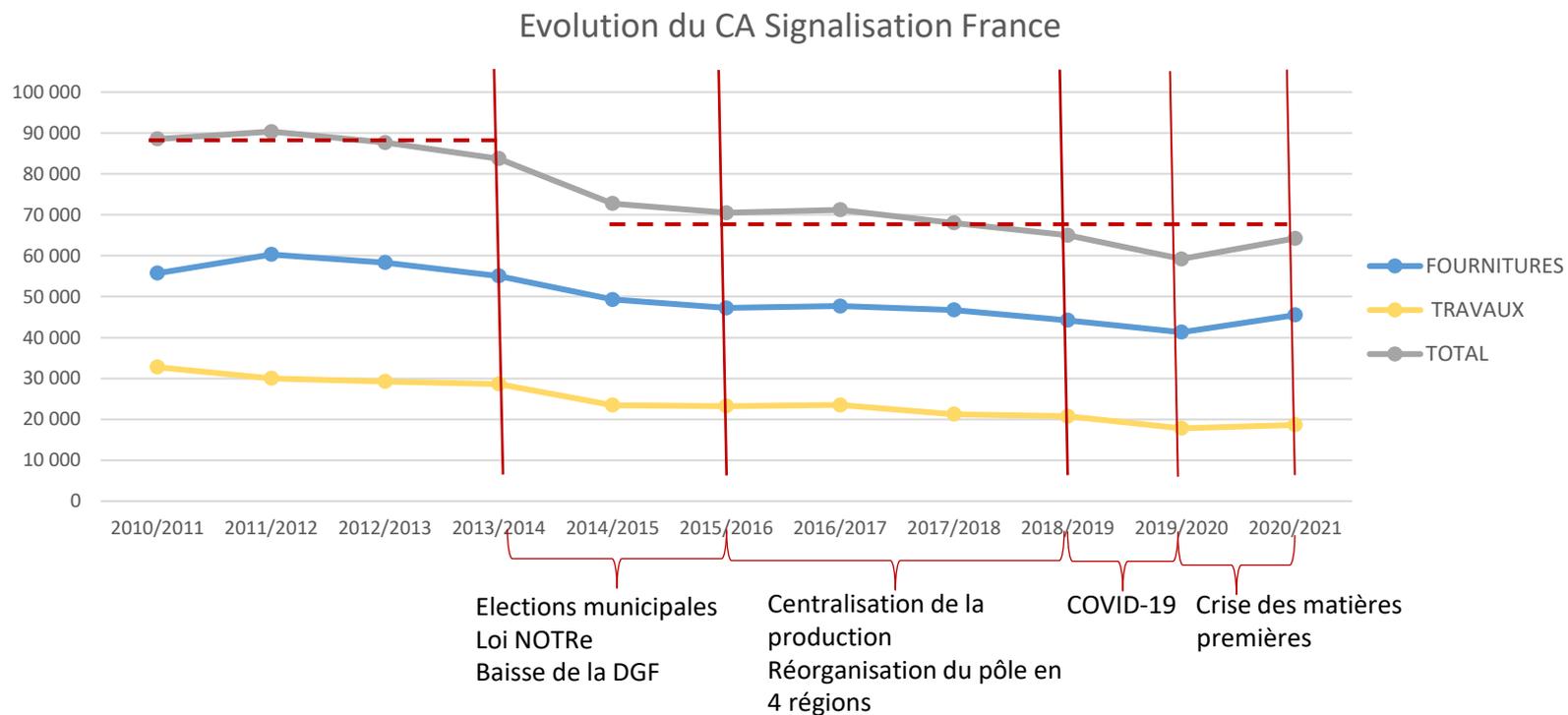
- Rapport du Conseil d'administration sur l'ordre du jour extraordinaire,
- Rapport des Commissaires aux comptes réalisé en application des dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Délégation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce,
- Rapport des Commissaires aux comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés,
- Augmentation du capital social d'un montant maximum de 402 675 euros par émission d'actions en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- Délégation au Conseil d'administration en vue de fixer les modalités de l'émission des actions nouvelles et réaliser l'augmentation de capital,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

QUESTIONS DES ACTIONNAIRES

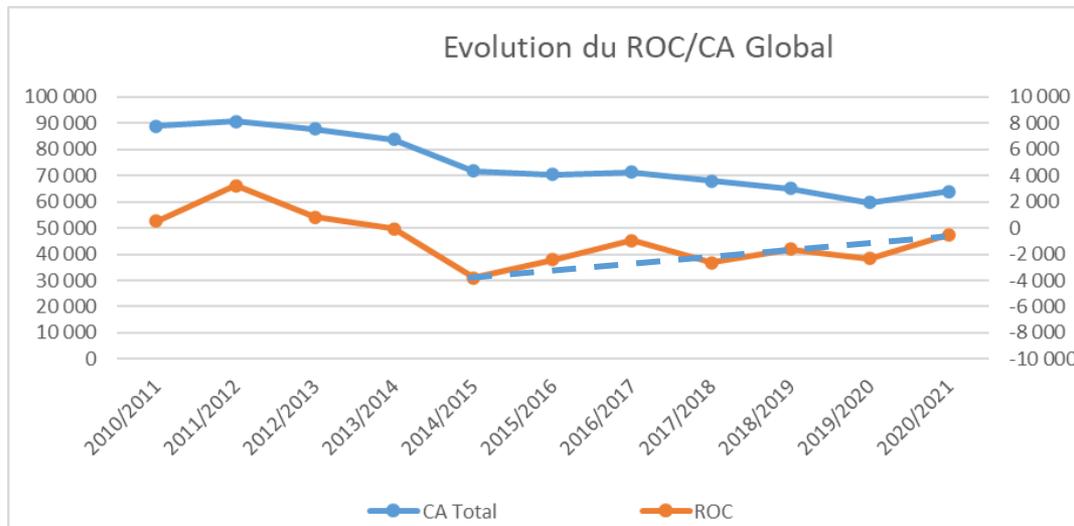
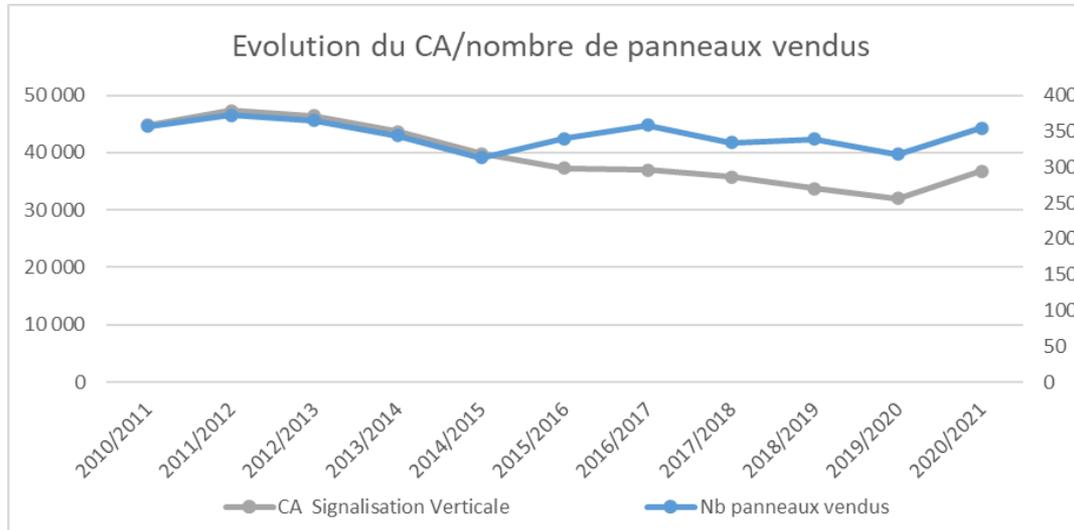
Questions des actionnaires

1. Le chiffre d'affaires de l'activité Signalisation France a reculé de 28% entre les exercices 2010-2011 et 2020-2021. Comment expliquez-vous ce recul quasi ininterrompu du niveau d'activité depuis 10 ans ? Quelles mesures sont mises en œuvre pour enrayer cette baisse du chiffre d'affaires ? Voyez-vous les effets du plan de transformation débuté en 2015 ?
Après 8 années consécutives de résultat opérationnel courant déficitaire, couplé à des dépréciations d'actifs récurrentes, comment envisagez-vous l'avenir de ce pôle ?

Questions des actionnaires



Questions des actionnaires



Questions des actionnaires

2. Le marché de la signalisation est concurrentiel en France avec des acteurs comme Lacroix et des filiales de géants du BTP français. Comment Signaux Girod se démarque de ses concurrents ? Est-il pertinent de continuer à investir sur ce secteur en France ? Qu'en est-t-il de l'outil industriel : est-il déjà optimisé en matière de robotisation et par rapport aux usages de la profession ?

La qualité de nos produits est reconnue.

L'outil industriel est optimisé, la robotisation est en cours de réflexion.

Nous ne connaissons pas les usages de la profession.

Questions des actionnaires

3. Comment vos concurrents ont-ils passé la crise des deux dernières années ? Certains sont-ils en difficulté financière ?

En 2020, situation de nos principaux concurrents (slide 36) :

- Les sociétés Lacroix City, Signature Vertical & Mobility Solutions et SES Nouvelle sont en perte.
- La société Isosign est à l'équilibre plus
- Liquidation judiciaire de la société Franche Comté Signaux. La société, renommée Bourgogne Franche Comté Signaux, a été reprise la même année.
- Nous ne disposons pas d'information sur les autres sociétés.

Y-a-t-il des opportunités de consolidation dans le secteur ? **Non**

Si oui, Signaux Girod a-t-il vocation à absorber ou à céder des activités ?

Quel est le concurrent que vous redoutez le plus sur les appels d'offres les plus stratégiques ? **Tous nos concurrents sont potentiellement dangereux.**

Quel est l'avantage principal de Signaux Girod par rapport à ses concurrents du point de vue des clients ? Quelle est sa faiblesse principale ? **Voir slide 37.**

Questions des actionnaires

4. Le budget de recherche et développement du groupe a été réduit de manière significative ces dernières années. Il est passé de 480 k EUR en 2015 à 306 k EUR en 2021. Cette baisse est-elle avant tout liée aux changements de périmètre ou existe-t-il d'autres raisons qui expliquent la diminution de ce budget ? Quelles sont les orientations stratégiques du groupe en matière de R&D pour les prochaines années ?

L'écart n'est pas très significatif. Voir slides 41 à 45.

Questions des actionnaires

5. Quelle est votre stratégie pour l'IT et pour la modernisation de vos processus ? Quelles ressources allouez-vous à ces projets ? Comment le ROI des derniers investissements a-t-il été mesuré ? Quels sont les résultats obtenus ?

Notre système actuel est obsolète, nous travaillons au changement de l'ERP (slide 39).

Le ROI est difficile à calculer.

Questions des actionnaires

6. Pouvez-vous décrire les principaux biens immobiliers détenus par le groupe et nous donner leur adresse ? Quelle est la valeur de marché estimée de ces principaux biens ? Quelle est leur valeur nette dans les comptes au 31/12/2021 ? Quels sont les plans d'investissement et de désinvestissement prévus en termes de locaux ? Est-ce que les locaux actuels sont adéquates (taille + modernes et adaptés à l'activité) ou sous-utilisés pour l'activité de l'entreprise ?

Globalement tous les bâtiments détenus par le groupe sont adaptés à leur activité.

Questions des actionnaires

7. L'activité internationale a connu une croissance soutenue entre 2015 et 2019 (+37%), avant la crise du Covid. En dehors de la Roumanie, pays pour lequel vous anticipez une forte croissance en 2021/2022, avez-vous identifié d'autres zones géographiques avec un potentiel de croissance notable pour le groupe dans les années à venir ?

Le Maroc et l'Amérique du Sud.

Questions des actionnaires

8. La dernière implantation à l'international remonte à 2015 avec l'entrée sur le marché sudaméricain (Colombie et Pérou). Pourquoi avoir décidé de s'implanter particulièrement dans ces 2 pays ? Existe-t-il d'autres relais de croissance en Amérique du Sud ? Les activités de ces deux pays sont-elles rentables ?

Les marchés d'infrastructures routières sont en croissance dans ces pays.

La rentabilité des deux sociétés s'améliore.

Questions des actionnaires

9. Comment expliquez-vous l'écart de performance opérationnelle entre le pôle Signalisation France (marge opérationnelle moyenne de -1,2% sur 10 ans en excluant 2019-2020) et les Activités Internationales (marge opérationnelle moyenne de 4,9% sur 10 ans en excluant 2019-2020) ?

Par la maturité du marché en France qui a nécessité de s'adapter et a conduit à la mise en place de différents plans de réorganisation.

Questions des actionnaires

10. Dans quelle mesure le groupe est-il impacté par la hausse du prix de l'énergie et des matières premières ? Quelles actions ont-été prises pour palier à ces tensions sur la chaîne d'approvisionnement ? À quel impact peut-on s'attendre sur les comptes 2021/2022 ?

Pas d'action possible si ce n'est l'adaptation du prix de vente. Voir slide 59.

Questions des actionnaires

11. Au cours des derniers mois, la société a procédé à des rachats d'actions propres pour annulation. Ces rachats vont-ils se poursuivre et à quel rythme ? Si ces opérations créent de la valeur à long terme quand elles sont effectuées à des prix bas, elles ont un impact sur le flottant et la liquidité de l'action déjà faibles. Quelle est votre position à ce sujet ?

Le rachat d'actions se poursuivra à bas prix. Le rythme dépendra du cours de l'action.

Questions des actionnaires

12. L'AG mixte du 25 mars 2021 a approuvé le transfert de la société du marché réglementé Euronext Compartiment C vers le marché Euronext Growth. À combien estimez-vous les économies réalisées suite à ce transfert ? Au regard du faible flottant et de la dynamique commerciale observée ces dernières années, quels sont les intérêts pour une société comme Signaux Girod d'être cotée sur ce marché ?

L'économie n'est pas très importante mais le transfert limite les contraintes pour une entreprise de notre taille. L'intérêt est en effet très limité.

Questions des actionnaires

13. (Savoie) Quel est l'objet - et l'objet - de la mesure de saisie administrative à tiers détenteur par le Conseil Départemental de Savoie, et quelles sont les issues envisageables (favorables et défavorables au groupe) ?

Jugement de 1^{ère} instance du TA de Grenoble du 19/12/2019 : condamnation solidaire de Signaux Girod et de 4 autres sociétés. Choix arbitraire de faire payer Signaux Girod qui n'a été attributaire d'aucun des marchés en cause. Décision non définitive : arrêt de la Cour d'appel de Lyon du 25/03/2021 : désignation d'un expert pour évaluer le préjudice du CD73. En attente du rapport de l'expert.

Nous utiliserons toutes les voies de recours possibles pour défendre nos intérêts.

14. La filiale lettone a fait l'objet d'une simplification capitalistique récemment. Quel est l'ordre de grandeur de son activité (chiffre d'affaires et éventuellement des éléments de résultats) ?

Budget de la société M2 : chiffre d'affaires de 1,7 M€, résultat à l'équilibre moins.

Questions des actionnaires

15. Quels sont les effets de la guerre fratricide des Pays de Kiev sur l'activité du groupe, tant sur les territoires frontaliers des belligérants (Roumanie, Lettonie), ainsi que sur les commandes publiques en Europe ?

Actuellement, pas d'impact sur l'activité. Des problèmes d'approvisionnements et de hausses de prix sont probables.

16. Quels sont les effets de ce conflit sur l'approvisionnement du groupe, et sur le prix des intrants et produits finis ? Les adaptations tarifaires sont-elles facilitées pour les clients finaux ?

Cette problématique est difficile à traiter, nous n'avons pas de visibilité.

Questions des actionnaires

17. En complément des pages 80 et 81 du rapport annuel, pouvez-vous préciser une action nouvelle sur l'exercice 2020/2021 (si une telle action existe) en faveur de l'optimisation de l'utilisation des ressources environnementales du groupe - et plus particulièrement sur le site de Bellefontaine ?

[Voir slide 42](#)

PROJETS DE RÉOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution *(approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2021 et des charges non-déductibles)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2021, du rapport de gestion du Conseil d'administration, et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés et desquels il résulte un bénéfice de 46 999 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 23 344 euros, qui n'ont pas donné lieu à imposition, le résultat d'ensemble du périmètre d'intégration fiscale étant déficitaire.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Deuxième résolution *(approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2021)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par un résultat net consolidé part du groupe de - 1 472 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution *(Affectation du résultat)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 46 999 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice 46 999,46 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 29 796 892,74 euros

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution *(Affectation du résultat)*

Le tableau ci-dessous récapitule, pour les trois exercices précédents, l'évolution des dividendes et du revenu global par action et pour l'ensemble des actions émises

Années	Nombre d'actions total	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende total	Revenu distribué éligible à l'abattement de 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales
2017/2018	1 139 062	-	-	-	-
2018/2019	1 139 062	-	-	-	-
2019/2020	1 139 062	-	-	-	-

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Troisième résolution *(Affectation du résultat)*

Il est en outre rappelé qu'en date du 4 septembre 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a voté la distribution d'un dividende exceptionnel d'un montant de 10 023 745,60 euros, soit 8,80 euros par action. Le montant éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élevait à 10 023 745,60 euros, soit la totalité du dividende mis en distribution.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Quatrième résolution (conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte que la convention conclue et autorisée antérieurement s'est poursuivie et qu'aucune convention visée à l'article L. 225-38 dudit code n'a été conclue au cours de l'exercice 2020/2021.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Cinquième résolution *(Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux établie par le Conseil d'administration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve la politique de rémunération des mandataires sociaux dirigeants établie par le Conseil d'administration conformément à l'article L22-10-8 du Code de commerce et telle qu'elle est présentée dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Sixième résolution (*Approbation des éléments fixes, variables et sur objectifs composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au Président Directeur Général au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2021*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les éléments fixes, variables et sur objectifs composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Monsieur Claude GIROD, Président Directeur Général, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Septième résolution *(Approbation des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Madame Jacqueline GIROD, Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice clos au 30 septembre 2021)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice écoulé à Madame Jacqueline GIROD, Directrice Générale Déléguée, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Huitième résolution *(Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes et variables, et sur objectifs composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président Directeur Général au titre de l'exercice 2021/2022)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et sur objectifs composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Monsieur Claude GIROD, Président Directeur Général, au titre de l'exercice 2021/2022, tels que présentés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Neuvième résolution *(Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à la Directrice Générale Déléguée au titre de l'exercice 2021/2022)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, approuve les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixe et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Jacqueline GIROD, Directrice Générale Déléguée, au titre de l'exercice 2021/2022, tels que détaillés dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise prévu au dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution *(Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son Président, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution *(Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*

Les acquisitions pourront être effectuées en vue :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action SIGNAUX GIROD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme règlement n°596/2014 du parlement européen et du Conseil du 16 avril 2014 ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la Société n'entend pas recourir à des instruments financiers dérivés.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Dixième résolution *(Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*

Pour la mise en place de cette autorisation, l'Assemblée Générale fixe le prix maximum d'achat à 30 euros par action. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur à 10 % des actions composant le capital social de la société SIGNAUX GIROD, soit 103 250 actions, pour un investissement maximum de 3 097 500 euros sur la base du cours maximum d'achat par action de 30 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-62 al. 1 du Code de commerce, le Comité social et économique est informé de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales, à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

PROJETS DE RÉOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Onzième résolution *(Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes :

1. donne au Conseil d'administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 103 250 actions, par période de 24 mois, les actions que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
2. fixe la durée de validité de la présente autorisation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
3. donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la Société et accomplir toutes les formalités requises.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Augmentation de capital réservée aux salariés – Délégation au Conseil d'administration)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, de procéder à une augmentation du capital social d'un montant maximum de 402 675 euros, par l'émission d'actions de numéraire de 13 euros chacune à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

Cette augmentation de capital, réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne entreprise de la société SIGNAUX GIROD, est effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Augmentation de capital réservée aux salariés – Délégation au Conseil d'administration)*

L'Assemblée Générale décide de supprimer le droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre réservé aux actionnaires au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents au plan d'épargne entreprise de la société SIGNAUX GIROD qui remplissent les conditions éventuellement fixées par le Conseil d'administration dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Elle délègue au Conseil d'administration avec, le cas échéant, faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, tous pouvoirs afin de fixer les autres modalités de l'émission des titres, et plus précisément pour :

1. mettre en place un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues à l'article [L 3332-1 du Code du travail](#) dans un délai maximum de 30 mois ;

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Augmentation de capital réservée aux salariés – Délégation au Conseil d'administration)*

2. Réaliser, dans un délai maximum de cinq ans à compter de la présente décision, l'augmentation de capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions réservées aux salariés ayant la qualité d'adhérents audit plan d'épargne entreprise SIGNAUX GIROD en faveur desquels le droit préférentiel de souscription des actionnaires a été supprimé.

3. Fixer, le cas échéant, dans les limites légales, les conditions d'ancienneté des salariés exigée pour souscrire à l'augmentation de capital, fixer la liste précise des bénéficiaires, le nombre de titres devant être attribués à chacun d'entre eux dans la limite précitée.

4. Fixer, avec sa justification, le prix définitif d'émission des actions nouvelles conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Augmentation de capital réservée aux salariés – Délégation au Conseil d'administration)*

5. Dans la limite du montant maximum de 402 675 euros, fixer le montant de chaque émission, décider de la durée de la période de souscription, fixer la date de jouissance des actions nouvelles.

6. Fixer les dates d'ouverture et de clôture des souscriptions ; recueillir les souscriptions.

7. Fixer, dans la limite légale de trois ans à compter de la souscription, le délai accordé aux souscripteurs pour la libération du montant de leur souscription, étant précisé que, conformément aux dispositions légales, les actions souscrites pourront être libérées, à la demande de la Société ou du souscripteur, soit par versements périodiques, soit par prélèvements égaux et réguliers sur le salaire du souscripteur.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Augmentation de capital réservée aux salariés – Délégation au Conseil d'administration)*

8. Recueillir les sommes correspondant à la libération des souscriptions, qu'elle soit effectuée par versement d'espèces ou par compensation de créances ; le cas échéant, arrêter le solde du compte courant du souscripteur par compensation.

9. Déterminer si les souscriptions aux actions nouvelles devront être réalisées directement ou par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement.

10. Constater la réalisation des augmentations de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites en vertu de la présente délégation.

11. Le cas échéant, imputer les frais d'augmentations de capital sur le montant des primes qui y sont afférentes et prélever, sur ce montant les sommes nécessaires pour porter la réserve légale au niveau minimum requis par la loi.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Douzième résolution *(Augmentation de capital réservée aux salariés – Délégation au Conseil d'administration)*

12. Passer toute convention pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées, prendre toutes mesures et effectuer toutes formalités utiles à l'émission en vertu de la présente délégation, ainsi qu'à l'exercice des droits qui y sont attachés.

13 Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives.

14. D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'administration est valable à compter de la présente Assemblée et pour une durée de vingt-six (26) mois.

Projets de résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Treizième résolution *(Pouvoirs en vue des formalités)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
ATTENTION